

MISSION

Fin d’affichage : 27 août 2025

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle de l’ouvrière ou de l’ouvrier agricole- volet animal consiste à s’occuper des animaux au bâtiment d’élevage. Elle ou il soutient l’équipe technique et enseignante pour mener à bien les activités de production (ovin, caprin, avicole, porcin, bovin, cunicole).

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

De façon spécifique, l’ouvrière ou l’ouvrier agricole – volet animal à l’INAB accomplit les tâches suivantes :

- Assure le bien-être des animaux;
- Alimente le troupeau;
- Assure une surveillance des animaux et détecte les problématiques;
- Assure les soins d’hygiène du troupeau;
- Tient des registres de production (alimentation, environnement, santé, traçabilité);
- Participe à la mise en place (exécution) des protocoles de recherche.

De façon générale, la personne de cette classe d’emploi accomplit les tâches suivantes :

La personne de cette classe d’emploi entretient les plantes en accomplissant les travaux d’horticulture. Elle émonde des arbres et couvre les plaies d’un enduit protecteur. Elle ramasse les feuilles mortes et autres résidus et en dispose pour le compostage ou les déchets. Elle voit à ce que les lieux et les équipements soient sécuritaires.

Elle prépare les sols et les fertilise au besoin ; elle effectue le repiquage et l’empotage des plantes, les travaux de plantation et la pose de tourbe. Elle tond le gazon et réalise des travaux de terrassement. Elle est appelée à conduire des tracteurs ou d’autres machines.

Elle maintient la propreté des lieux, entrepose et entretient l’équipement et voit au bon fonctionnement des systèmes d’aération et d’irrigation.

Elle vérifie le matériel disponible et, s’il y a lieu, remplit les bons de commande pour obtenir le matériel nécessaire à ses travaux.

Elle peut être appelée à utiliser les technologies de l’information et des communications mises à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

PROFIL

SCOLARITÉ

Détenir un diplôme d’études professionnelles (DEP) avec option appropriée à la classe d’emploi ou une attestation d’études dont l’équivalence est reconnue par l’autorité compétente.

OU

Avoir deux (2) années d’expérience pertinente.

AUTRES EXIGENCES

- Permis de conduire valide, afin de se déplacer sur les divers sites du Cégep de Victoriaville;
- Habileté dans les tâches manuelles, la conduite de tracteurs et l'utilisation d'équipements agricoles;
- Expérience comme ouvrière ou ouvrier dans le milieu agricole;
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'initiative;
- Bonne communication;
- Bon esprit d'équipe.

Service : Institut national d'agriculture biologique (INAB)

Statut : Régulière ou réguler à temps partiel, avec mise à pied temporaire du 30 mai au 20 août

Horaire : 15 h / semaine du mercredi au dimanche de 6 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 00 à 18 h 30 (horaire variable)

Supérieur : Coordonnateur de l'INAB (Dany Fortier)

Entrée en fonction : Août 2025

Fin d'affichage : 27 août 2025

Le Cégep de Victoriaville s'enrichit de sa diversité et est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, nous vous invitons à compléter votre profil sur notre site internet.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.